



La Ville de Limoges cède
16 avenue du Président Vincent Auriol
un appartement de type T5
Secteur Ouest, quartier la Borie

DESCRIPTIF

Dans copropriété, située sur le secteur ouest de Limoges, entourée de nombreux espaces verts et, à proximité de toutes commodités (centre commercial, école, collège André Maurois, transports en commun, bibliothèque municipale de Corgnac, centre culturel Jean le Bail, le campus universitaire de la Borie...), la Ville de Limoges cède un appartement de type 5 au 4^{ème} étage, d'une superficie de 95 m² composé :

- d'un salon traversant d'une surface de 28 m² avec deux terrasses et vue sur espaces verts,
- de trois chambres (entre 12 et 13 m² chacune),
- d'une cuisine de 10 m² avec cellier attenant,
- d'une salle de bain et d'une salle d'eau.
- nombreux placards

Cave et place de stationnement extérieure privative.

Charges de copropriété : 247 € environ par mois, incluant notamment l'eau et le chauffage.
Taxe Foncière de 859 € environ par an.

Prix : 59.900 €, (frais de notaire en sus). Tarification spécifique réservée aux primo-accédants : nous contacter pour tout renseignement.

RENSEIGNEMENTS

Ville de Limoges, Direction de l'Action foncière et immobilière
Hôtel de Ville, 9, place Léon Bétoulle, BP 3120, 87031 Limoges cedex 1
www.ville-limoges.fr

Accueil du public : du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures.

Contact : S. JARRY : 05 55 45 61 71/ C. DUPUY : 05 55 45 61 38/ B. SENAMAUD : 05 55 45 61 46
ou dafi@ville-limoges.fr

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

